



Communiqué EPM :

# A quoi joue-t-on?

**Dans les EPM le mouvement s'amplifie et commence à s'ancrer dans le temps...** Les personnels pénitentiaires s'impliquent de plus en plus et pas seulement à Marseille... Une intersyndicale CGT et FO pénitentiaire rejointe dans certains établissements par l'UFAP préparent une action nationale pour le 23 mai probablement.

A Lavour l'UFAP devrait bloquer l'EPM, lundi 16 mai. **Hier, les enseignants sont entrés dans le mouvement en soutien aux éducateurs!**

Pendant ce temps, le ministère fait le mort! Messieurs Latoud (Directeur de la DAP) et Daumas (DPJJ) sont à Lavour, ce vendredi 13 au matin, mais ils n'ont pas temps de rencontrer la CGT nationalement sur les revendications, pas plus que le cabinet du Garde des Sceaux...

Cependant, la direction de la PJJ trouve le temps de menacer les collègues grévistes de poursuites disciplinaires ou de faire intervenir les forces de l'ordre pour les déloger (sans succès).

Nous sommes informés des tentatives de la PJJ de faire demander l'évacuation de grévistes par la Pénitencière et le refus de celle-ci. La DPJJ est aux abois, il ne lui reste qu'à tenter de fabriquer de la peur, mais cela ne marche pas!

Ce matin, vendredi 13, certaines organisations syndicales iront rencontrer M. Rousset à la PJJ, pour « négocier » on ne sait quoi dans le dos des personnels grévistes. La CGT a refusé de s'y rendre, parce qu'on ne négocie pas avec un sous directeur de la PJJ, de question qui relèvent aussi de la direction de la Pénitencière! Nous savons que ce sous directeur n'a rien à proposer et rien de plus qu'il y a 3 semaines, nous laissons aux deux organisations reçues la responsabilité de vouloir casser un mouvement dont elles sont largement absentes... Les personnels apprécieront!

Pendant ce temps à Orvault, des tags très bien écrits, sans faute d'orthographe, insultent les personnels de l'EPM, les éducateurs seraient des « collabos » selon une rhétorique connue : soit il s'agit d'une provocation, soit certains perdent leurs nerfs!

Ces méthodes fascistes, la CGT les dénonce, elle ne laissera pas les personnels se faire insulter anonymement. La CGT-Pénitencière et la CGT-PJJ déposent plainte auprès du Procureur, l'Union Départementale de la CGT de Loire Atlantique est saisie...

**Pourtant, les demandes de la CGT sont claires et faciles à satisfaire : nous voulons rencontrer les 2 directions concernées par les EPM, ensemble, sous l'égide du Ministre ou de son cabinet : les points à négocier sont connus et écrits dans les préavis.**

**Nous demandons à la PJJ, la prise en compte de la pénibilité et donc un indemnitaire unique (EPM, CEF et EPE) calculé sur celui des CEF.**

A la CGT, nous ne divisons pas les personnels en castes et en sous castes, nous demandons que toutes celles et tous ceux qui remplissent des critères de pénibilité soulignés internationalement et par des centaines de rapports sur les conditions de travail soient reconnus : le travail en milieu carcéral, le travail posté et le travail de nuit sont des indicateurs incontournables, nous voulons leur prise en compte!

Nous n'avons plus de temps à perdre dans l'observation des conditions de travail, **nous voulons la reconnaissance de la pénibilité tout de suite et pour tout le monde!**